

N/REF : 5/03/2026 14H43 C:000053 I:02501
V/REF : AC/C41619
V/Email reçu le Jeudi 05/03/2026 a 14H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JVE
IMMEUBLE : RES. JULES VERNE - JVE
58, RUE BAUDRI DE BOURGUEIL
33 A 41, RUE MICHEL GERARD
35200 RENNES

Rennes, le 21 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 37 RUE MICHEL GERARD - RESIDENCE JULES VERNE
PLACARD TECHNIQUE DU 1ER ÉTAGE

MOTIF : FUIITE IMPORTANTE DANS PLACARD TECHNIQUE DU 1ER ÉTAGE

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUIITE DANS LE PLACARD
CONSTAT : MANQUE JOINT D'ÉTANCHÉITÉ
FOURNITURE ET POSE JOINT 20/27
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 06/03/26 a 15H38 RTALLEUX@AIGUILLON.COM

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 06/03/26 A 15:37 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	1	51,46	51,46
	TOTAL H.T.			51,46
	T.V.A. a 10,00%			5,14
	TOTAL T.T.C.En EURO			56,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.